

Le côté isolant du prémur

Le prémur se positionne comme une alternative au béton banché. Préfabriqué, le produit se développe peu à peu sur le territoire. Et se décline aussi en version isolante.



Introduit en France, il y a une vingtaine d'années, par Spurgin Léonhart, le prémur est longtemps resté centré sur l'Alsace et sur la région Midi-Pyrénées. La véritable éclosion s'est opérée à partir de 2004 avec une explosion de l'offre. Aujourd'hui, la capacité installée dépasse les 5 Mm² annuels, pour une production de l'ordre de 2 Mm². Le territoire compte, à présent, vingt-deux sites. La répartition géographique de ces usines assure une excellente couverture nationale. « *Il y a souvent une unité de production à moins de 150 km d'un lieu d'utilisation* », confirme Christian Herreria, président du groupe "Planchers et ossatures" de la Fib. Avec le développement de l'offre, le nombre d'entreprises basculant ou ayant basculé (à 100 % pour certaines) vers le prémur est grandissant. Malgré tout, l'usage du prémur en France reste marginal, comparé au béton banché, ce qui n'a rien de surprenant...

Avec l'évolution de la réglementation thermique – RT 2005 pour commencer et surtout l'arrivée de la RT 2012 –, un nouveau type de produit a fait son apparition : le prémur à isolation intégrée. Ce sont Seac et SAPB qui ont ouvert le bal, dès 2007. Cinq ans plus tard, les acteurs se comptent encore sur les doigts d'une main, si l'on exclut A2C Préfa et Préfa du Léman qui exploitent la licence de l'Inov'Mur I de Jousselein. La part du prémur isolant reste pour l'heure très limitée, comprise entre 5 et 10 % de celle du prémur classique, soit 200 000 à 400 000 m² pour l'ensemble du territoire. « *Quant au prémur isolant architectonique, il constitue une niche dans cette niche* », poursuit Christian Herreria. Il est vrai qu'un seul acteur – Jousselein – s'y est, pour l'heure, engagé...